BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1553

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO

Ventes et cessions

850 530 031 RCS Saint-Malo.
DOLIBULLE 2.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : Esplanade de la Ville Nicault, 35120 Dol-de-Bretagne.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : DOLIBULLE 2 Forme : SARL Adresse du siège : Esplanade de la Ville Nicault – 35120 DOL-DE-BRETAGNE Capital : 1 000 € Numéro unique d'identification : 850 530 031 Lieu d'immatriculation : RCS SAINT-MALO Société absorbée : CENTRE AQUATIQUE DU LOUDUN Forme : SARL Adresse du siège : rue des Roches – 86200 LOUDUN Capital : 1 500 € Numéro unique d'identification : 880 244 694 Lieu d'immatriculation : RCS POITIERS Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 545 219,17 € Passif : 1 119 382,04 € Valeur nette transmise : (574 162.87) € Rapport d'échange des droits sociaux : NEANT Montant prévu de la prime de fusion : NEANT Date du projet commun de fusion : 20/11/2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : 20/11/2026 au RCS de SAINT-MALO pour la société absorbante et le 20/11/2026 au RCS de POITIERS pour la société absorbée..